

Compte-rendu du Groupe Economie Verte
--

Saint Laurent des Vignes, 17 juin 2015

Présents :

M. Thierry Gillet - Molières ; Mme Emmanuelle Chignat - CRDA ; M. Michel Texier – Queyssac ; M. Patrick Dumon - Faux ; Mme Maryse Brait - Communauté de communes Montaigne-Montravel-et-Gurson, Mme Mathilde Bœuf - Assistante parlementaire de Mme la Députée Brigitte Allain, Mme Christiane Genier – Comité d'animation du Vélois – M. Francis Dufau – CFE–CGC ; M. Michel Montreuil - Saint Antoine de Breuilh ; Mme Céline Pirès - association Ecopôle ; Mme Fanny Monbouché – AgroBio Périgord ; M. Daniel Doillon – Creysse ; M. François Queval – Pays du Grand Bergeracois.

Excusés :

Mme Brigitte Allain - Députée de la Dordogne ; M. Christophe Andrès – Sycoteb, M. René Canu-Monget – Rugby Club Vélois ; M. Jean-Marc Gouin – ASA de la Bessède ; M. Gérard Lallemand – Office de tourisme Pays d'Eymet ; Mme Annick Nepveu – Conseil départemental Dordogne ; M. Xavier Vanderhaegen – SMD3 ; M. Pierre Richiero – Serres-et-Montguyard, Mme Claire Veaux – association Les amis de la Bastide de Molières.

Rappel de l'ordre du jour :

- *Validation du compte-rendu de la précédente réunion*
- *Discussion sur les filières « agriculture » et « tourisme » au regard de l'économie verte*
- *Questions diverses*

Points à traiter	Éléments de la discussion	Décisions	Suivi
<i>Validation du compte-rendu de la précédente réunion</i>	Pas de remarques.	Validation du compte-rendu	F. Queval
<i>Discussion sur la filière « agriculture »</i>	<p>Le Groupe prend le tableau « points forts, points faibles, opportunités, menaces » comme base de discussion. Celui-ci est amendé et complété (cf. document joint).</p> <p>Manque de recul sur les trames vertes et trames bleues.</p> <p>L'image du territoire et l'impact économique de labels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le label « Territoire Bio Engagé ». Il encourage, récompense et met en valeur les collectivités d'Aquitaine qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement en termes de surface agricole cultivée en AB (au moins 6%) et/ou d'approvisionnement de leurs restaurants collectifs en AB (au moins 20% de produits AB dans les menus). - Le label Unesco « rivière Dordogne, réserve de la Biosphère », délivré en juillet 2012. Il est insuffisamment connu, promu et valorisé. Comment cet outil peut-il être utilisé comme levier de développement par les acteurs locaux ? <p>Les débouchés des produits locaux :</p>	<p>Pistes d'actions pouvant être étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une Stratégie Alimentaire de Territoire - Faire du label Unesco « rivière Dordogne, réserve de Biosphère » un levier de développement économique - Installation des jeunes en agriculture : faire connaître les outils à la disposition des élus. 	<p>F. Queval</p> <p>C. Pirès</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Le boom des circuits courts, sous toutes leurs formes. - Développement des linéaires de produits agricoles locaux dans les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). Constat d'un rapport de force déséquilibré entre les producteurs agricoles et les GMS. <p>Le développement des circuits courts peut être freiné par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés en terme de logistique (important site de stockage à trouver, l'accessibilité de communes éloignée ...). - La mise en réseau des acteurs. <p>Modalités pour l'anticipation du changement climatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diminuer l'usage des engrais azotés - optimiser les équipements - développer de nouvelles filières agricoles mieux adaptées - gérer les usages de l'eau <p>Constat d'un manque de recul sur les trames vertes et bleues.</p> <p>Enjeu de la filière déchets d'origine agricole (ex. bâches plastiques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collecte, tri et recyclage. - Potentiel de développement d'une filière de recyclage des déchets avec l'usage de « salle blanche » (dite salle « propre », conforme à la norme ISO 14644-1) pour le traitement de produits sensibles aux impacts sur l'environnement. <p>Les acteurs locaux de redynamisation de l'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élus, avec le lancement de nombreuses initiatives (achat de terres pour installer des agriculteurs, potager collectif, traçabilité des produits en restauration collective ...). - Les établissements éducatifs, pour faire évoluer les pratiques des agriculteurs en matière de respect de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le potentiel de la filière « déchets d'origine agricole ». 	
<p><i>Discussion sur la filière « tourisme » au regard de l'économie verte</i></p>	<p>La réunion étant éclose, cette thématique sera étudiée au cours de la prochaine réunion.</p>	<p>Préparation prochaine réunion.</p>	<p>F. Queval</p>

PROCHAINE REUNION DU GROUPE ECONOMIE VERTE
Mercredi 8 juillet 2015, à 18h00
au nouveau siège du Pays, 32, avenue de la Roque à Creysse